



**CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-JEAN-BAPTISTE (CQSJB)  
Première assemblée extraordinaire du conseil d'administration  
(CA) tenue le lundi 25 avril 2022**

**PROCÈS-VERBAL**

**Première assemblée extraordinaire de l'année 2022 du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste, tenue le lundi 25 avril 2022 à 18 h 30 sur Zoom.**

**PRÉSENCES :**

**Membres avec droit de vote :**

Mme Alexandra-Maude Grenier	Présidente
M. Fabien Abitbol	Vice-Présidente
Mme Rose Savard-Paquet	Secrétaire
Mme Maggy Desgagnés	Trésorière
M. Louis Dumoulin	Administrateur
Mme Claudia Nguyen	Administratrice
Mme Ludivine Piacentile	Administratrice

**ABSENCE :**

Mme Marie-Noëlle Bellegarde-Turgeon	Administratrice
M. Steve Brillant	Administrateur

**IL Y A QUORUM.**

**AUTRES PARTICIPANTS :**

M. Daniel Leclerc	Conseiller en consultations publiques Service de l'interaction citoyenne
-------------------	---

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 1 citoyen assiste à l'assemblée.

## **Ordre du jour**

- |           |         |   |
|-----------|---------|---|
| 22-AE1-01 | 18 h 30 | <b>Ouverture de l'assemblée</b>   |
| 22-AE1-02 | 18 h 32 | <b>Lecture et adoption de l'ordre du jour</b>   |
| 22-AE1-03 | 18 h 35 | <b>Adoption du procès-verbal du 28 mars 2022</b>  |
| 22-AE1-04 | 18 h 40 | <b>Adoption du rapport annuel et des états financiers</b>   |
| 22-AE1-05 | 18 h 45 | <b>Trésorerie</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- États des finances</li><li>- Paiement de la secrétaire de rédaction pour le PV de mars 2022</li></ul> |
| 22-AE1-06 | 18 h 50 | <b>Levée de l'assemblée</b>   |

## **22-AE1-01 Ouverture de l'assemblée**

Mme Alexandra-Maude Grenier constate le quorum et ouvre la réunion à 18 h 34

## **22-AE1-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Aucune modification à l'ordre du jour n'est requise.

SUR PROPOSITION DE MME ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, DÛMENT APPUYÉE PAR M. FABIEN ABITBOL, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de la présente réunion.

Adopté à l'unanimité.

## **22-AE1-03 Adoption du procès-verbal du 28 mars 2022**

SUR PROPOSITION DE MME MAGGY DESGAGNÉS, DÛMENT APPUYÉE PAR MME ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de MARS 2022 tel quel.

Adopté à l'unanimité.

## **22-AE1-04 Adoption du rapport annuel et des états financiers**

### ➤ Rapport annuel

#### **Résolution CA-22-21**

SUR PROPOSITION DE MME MAGGY DESGAGNÉS, DÛMENT APPUYÉE PAR MME ROSE SAVARD-PAQUET, IL EST RÉSOLU d'adopter le rapport annuel 2021.

Adopté à l'unanimité.

### ➤ États financiers de l'année 2021

Mme Maggy Desgagnés, trésorière, résume les points importants des états financiers du conseil, disponible à la fin du rapport annuel 2021. En 2021, les dépenses ont été supérieures aux revenus de 1133 \$. À la fin de l'exercice, on compte un surplus accumulé de 3220 \$.

#### **Résolution CA-22-22**

SUR PROPOSITION DE MME ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, DÛMENT APPUYÉE PAR M. FABIEN ABITBOL, IL EST RÉSOLU d'adopter les états financiers 2021 du conseil du quartier de Saint-Jean-Baptiste.

Adopté à l'unanimité.

## **22-AE1-05 Trésorerie**

### ➤ États des finances

Mme Maggy Desgagnés présente l'état des finances du mois de mars 2022. Au 1<sup>er</sup> mars, le solde du compte est à 4569,42 \$. Outre le paiement de la rédaction du procès-verbal de janvier ainsi que des frais fixes, aucune autre dépense n'est enregistrée. Le solde du compte, au 31 mars, est de 4476,47 \$. Le conseil recevra le chèque de 3000 \$ lié au projet de sécurité routière au mois d'avril.

### **Résolution CA-22-23**

SUR PROPOSITION DE MME MAGGY DESGAGNÉS, DÛMENT APPUYÉE PAR M. FABIEN ABITBOL, IL EST RÉSOLU d'adopter l'état des finances du mois de mars 2022.

Adopté à l'unanimité.

### ➤ Paiement de la secrétaire de rédaction pour le PV de mars 2022

### **Résolution CA-22-24**

SUR PROPOSITION DE MME CLAUDIA NGUYEN, DÛMENT APPUYÉE PAR MME MAGGY DESGAGNÉS, IL EST RÉSOLU de payer à Mme Mylène Bernard la somme de 90 \$, correspondant au procès-verbal de la rencontre de mars 2022. Ce montant est pris à même le budget de fonctionnement du conseil de quartier.

Adopté à l'unanimité.

## **22-AE1-06 Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 18 h 45 par Mme Alexandra-Maude Grenier, dûment appuyée par M. Fabien Abitbol, que la séance soit levée.